



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal du mercredi 08 avril 2026 à 19H

Date de convocation : 02 avril 2026

Présents : AGERON Jérémy, BERNARD Daniel, CHAMPAVERE Aurélian, CHERON Aurélie, CLUZEL Virginie, FÉRÈRE Dominique, LAVAL Fabrice, MONZON Morgane, ORLOWSKI François, PERUCCA Odile, POPELARD Elodie, RICHAUD Florian

Absents excusés : CHAUMONT-DUCHEMIN Valérie, FONTAINE Laurent, GROS Anne-Line

Pouvoirs : CHAUMONT-DUCHEMIN Valérie à PERUCCA Odile, FONTAINE Laurent à ORLOWSKI François, GROS Anne-Line à LAVAL Fabrice

Secrétaire de séance : MONZON Morgane

Début de séance à 19h05.

A la demande d'élus, il est rajouté 2 points aux questions diverses :

- employés municipaux,
- reprise de l'éclairage de l'Allée des cerisiers.

Le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour :

📁 2026-35 Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Valloire Galaure

M. le Maire explique à l'Assemblée le principe du syndicat, les avantages et les divers questionnements qui découlent de son adhésion, ainsi que l'historique de la décision d'adhérer.

M. le Maire rappelle que la Commune de Le Grand-Serre est adhérente au Syndicat Intercommunal d'eau potable Valloire Galaure depuis le 31 mars 2026 suite à l'arrêté de la Préfecture (initialement prévu le 01 juillet 2026).

Il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la Commune pour siéger à ce Syndicat.

Le Conseil Municipal, désigne à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Un délégué titulaire : François ORLOWSKI

Un délégué suppléant : Jérémy AGERON

2026-Référent ambroisie

M. le Maire explique la nécessité de désigner un référent ambroisie et rappelle que l'ambroisie est une plante invasive dont le pollen est fortement allergisant comptant parmi les plus problématiques en France.

Ainsi, la Préfecture de la Drôme demande la désignation d'un ou plusieurs référents communaux afin de repérer la présence des ambrosies, participer à leur surveillance et informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération.

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- un référent ambroisie : CHAMPAVERE Aurélian

Questions diverses

Employés municipaux :

Il y a 2 employés techniques à temps plein sur la commune. Les élus demandent si un nouvel emploi du temps sera mis en place, s'il y aura un référent élu et posent la question de savoir ce qu'ils doivent faire lorsqu'ils remarquent des choses dans le village qui seraient à traiter.

M. le Maire répond que les agents seront reçus pour faire un point et échanger sur ces différents sujets.

Lotissement Le Pichat Allée des Cerisiers :

La voirie du lotissement « Le Pichat », qui était privée, a été reprise par la Mairie. Il avait été demandé par les propriétaires d'habitations du lotissement que la Mairie reprenne aussi l'éclairage des communs et l'assainissement.

M. BERNARD Daniel interroge M. le Maire pour savoir s'ils peuvent refaire une demande pour la reprise de l'éclairage.

M. le Maire répond qu'un état du réseau devra être fait avant de pouvoir traiter cette requête.

Réunion de présentation du Conseil aux administrés :

Il est proposé de faire la réunion de présentation aux administrés au moment de la cérémonie du 8 Mai.

Date prochain Conseil Municipal :

La date du prochain Conseil sera le jeudi 21 mai 2026 à 19h.

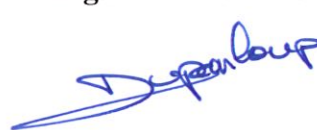
Fin de séance à 20h15

Le 07 mai 2026

Le Maire,
François ORLOWSKI



La secrétaire,
Morgane MONZON

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Morgane Monzon', is written over the printed name of the secretary.